



Communiqué de presse

25.05.2023

Soutenir les reconversions professionnelles pour contrer les pénuries d'enseignants

La Fondation pour l'Enseignement lance une campagne sur les réseaux sociaux « **Devenez Prof** », témoignages de professionnels reconvertis vers le métier.

Cette campagne soutient les recommandations encourageant la mobilité des travailleurs écoles-entreprises et la campagne de la Fédération Wallonie-Bruxelles clarifiant les voies pour enseigner

Agir vite pour contrer les pénuries !

La Fondation pour l'Enseignement (FPE) publie ces jours-ci des messages sur les **réseaux sociaux** destinés à **encourager les reconversions positives vers le métier d'enseignants**. Le métier est en effet en pénurie structurelle, malgré un train de mesures positives pris par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2023¹.

Pas moins de 400 enseignants de Néerlandais manquent dans le Fondamental², alors que certains élèves perdent ainsi jusqu'à 6 semaines de cours par an³ ! Ces pénuries sont constatées dans nombre de disciplines, matières générales (langues, mathématiques, sciences, etc.) ou techniques (dans l'enseignement qualifiant). Les départs anticipés (DPPR) à la pension qui sont en hausse⁴ n'arrangent rien...

Les messages diffusés par la FPE renforcent la récente campagne de la Fédération Wallonie-Bruxelles, adressant les **questions à se poser et les démarches à entreprendre pour devenir enseignants, y-compris pour les personnes en reconversion**:

<https://www.enseignerplusquunmetier.be/je-suis-en-reconversion-professionnelle>.

Refléter le vécu, les motivations et les freins des personnes en reconversion

Les messages portés par la FPE reprennent de vrais témoignages (anonymisés) *-positifs ou moins positifs-* de personnes qui se sont **reconverties vers le métier d'enseignants**, après une carrière dans les entreprises. Ces témoignages ont été rassemblés sur base d'interviews menées par Randstad, partenaire de la FPE, auprès de personnes en reconversion (déjà actives comment enseignant.e.s, inscrites dans un parcours de formation pédagogique et/ou d'outplacement).

¹Un pool expérimental local de remplacement des professeurs absents, la valorisation pécuniaire (5 ans) de l'expérience utile pour les maîtres de seconde langue dans l'enseignement fondamental, le développement de l'ancienneté inter-réseaux, l'accès facilité au jury du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP)

² Conséquence de l'apprentissage d'une seconde langue moderne dès la 3^{ème} Primaire en Wallonie.

³ Sondage FAPEO auprès de 500 familles, février 2020.

⁴ On constate une hausse des départs anticipés à la retraite (DPPR) de 9,3 à 11,2% des définitifs de +55 ans - Fondamental: 16,6%, entre 2020 et 2021 - Indicateurs de l'enseignement 2022.

En cohérence avec ses recommandations (<https://www.fondation-enseignement.be/node/397>), ces messages visent aussi à renforcer l'attractivité du métier et de la carrière de l'enseignant, en restaurant une image correcte, et à mieux valoriser les compétences que l'enseignant développe et mobilise dans son métier.

Les témoignages reçus confirment **les motivations importantes**, liées au *sens du métier, l'autonomie et le plaisir de transmettre*, mais aussi **quelques préoccupations**, comme la nécessaire *valorisation pécuniaire de l'ancienneté* et une *meilleure reconnaissance de l'expérience acquise en entreprise, l'amélioration de l'accompagnement* et des *évolutions dans la carrière*, et la *confiance demandée dans les initiatives de l'enseignant*.

Des réformes sont nécessaires soutenir la mobilité professionnelle

La Fondation pour l'Enseignement rappelle que plusieurs réformes sont souhaitables :

- reconnaître l'ancienneté acquise en entreprise, en alignant celle-ci pour toutes les disciplines, niveaux et types d'enseignement à 15 ans⁵, dès lors que les titres pédagogiques sont acquis ou en cours d'acquisition ;
- faciliter les carrières mixtes (contrats de travail simultanés dans 2 régimes statutaires, préservant les acquis, par exemple en matière de pensions) ;
- adapter la réglementation du droit du travail (e.a. sur la mise à disposition des travailleurs⁶) en mettant mieux à profit les moments de transition pour préparer une nouvelle carrière, tout en maintenant l'emploi pendant cette période⁷;
- étendre le champs des mises à disposition des travailleurs (entreprises ne faisant pas partie de la même entité juridique) temporairement ou à durée indéterminée ;
- créer un cadre stimulant dans l'enseignement, qui valorise mieux les compétences et expériences acquises dans l'entreprise (par ex. « STEM » : comme professeur de Sciences ou de Mathématiques) au bénéfice du projet de l'établissement scolaire, en proposant notamment des fonctions mixtes (par ex. coordination, soutien à l'orientation, etc.) dans l'enseignement et en systématisant le mentorat des nouveaux enseignants.

La Fondation pour l'Enseignement est **disponible pour aider à améliorer en concertation les parcours de formations pédagogiques existants** (certains permettant déjà une mobilité de l'entreprise vers l'enseignement, comme l'agrégation, les CAP et la promotion sociale), en assouplir modalités et accès, et favoriser l'émergence de parcours innovants, notamment en alternance ou combinant l'exercice du métier en entreprise et l'enseignement, afin de faciliter l'entrée dans la profession pour des travailleurs issus de l'entreprise, et en les préparant aux « codes » du métier (focus sur le développement des compétences interpersonnelles).

⁵ Actuellement, 10 années d'expérience utile sont reconnues, mais pour les enseignants de cours techniques et de pratique professionnelle uniquement, et dans le cadre d'une procédure administrative assez lourde, outre les 5 ans reconnus pour les enseignants de langues modernes dans le Fondamental.

⁶ La Loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à la disposition d'utilisateurs («Loi détachement»).

⁷ Autoriser des contrats de travail simultanés dans les deux régimes statutaires, au minimum à titre transitoire, à l'instar d'expériences menées dans d'autres secteurs/régions (notamment « Dual Lessen Geven » en Flandre).

Olivier Remels, Administrateur délégué: « Il est urgent d'agir, car ces pénuries mettent en danger des ambitions portées par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Il faut donc tout faire pour attirer, motiver et garder⁸ les enseignants dans le métier, y-compris en suscitant et en accompagnant les reconversions de professionnels qui disposent d'une expérience utile, de la motivation et des titres pédagogiques (directement ou en cours d'acquisition) nécessaires pour enseigner. **Susciter, accueillir et accompagner ces nouvelles vocations est dans l'intérêt de tous !** »

Sébastien Cosentino, Senior Manager Randstad Group Public Sector & Public Affairs Wallonie: « Notre marché du travail se retrouve aujourd'hui confronté à toute une série de défis, dont une partie de ceux-ci trouvent déjà leur genèse dans les difficultés de recrutement rencontrées par plusieurs filières d'enseignement. La question de la mobilité entre le monde de l'entreprise et de l'enseignement nous paraît donc un des éléments clés, et c'est habité par cet état d'esprit que Randstad s'est inscrit dans cette démarche. Plus que jamais, favoriser les transitions fait partie de notre ADN, et accompagner le talent tout au long de sa carrière fait aujourd'hui pleinement sens dans un projet tel que celui co-construit avec la Fondation pour l'Enseignement. »

Pour de plus amples informations:

Olivier Remels

0477.20.26.65.

Olivier.remels@fondation-enseignement.be

ANNEXE :

« DEVENIR PROF »



Suivez-nous sur [LinkedIN](#) & [Facebook](#)

ESTHER

De manager à professeur



“ Chaque jour, un **plaisir** immense à faire aimer & comprendre. ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

YANNIS

De commercial à professeur



“ Je suis à nouveau **heureux** d'aller au travail ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

GISÈLE

De secrétaire à professeur



“ Enseigner donne des **résultats** directement visibles ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

⁸Plus d'1 enseignant sur 5 quitte la profession après 1 an, 3 sur 5 après 5 ans, et ce nombre est encore plus élevé pour les enseignants de seconde carrière.

CÉLINE

De opératrice à professeur



“ J’ai désormais énormément d’**autonomie**, une de mes principales motivations ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

DANIEL

De technicien à professeur



“ Je contribue à changer le monde, sur base de mon **expérience** en entreprise ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

SALEEM

De logisticien à professeur



“ Le plaisir de donner du **sens** aux apprentissages pour les élèves ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

LIONEL

De agent d'accueil à professeur



“ Heu-reux! Même si je voudrais plus de **valorisation** de mon expérience passée ! ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

FRÉDÉRIC

De conducteur à professeur



“ Un **bilan positif** après quelques mois d'expérience dans cette nouvelle vie ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

IRIS

De chargée de projet à professeur



“ Au top pour **concilier** vie privée/ professionnelle, malgré des perspectives d'évolution à améliorer ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

IRIS

De chargée de projet à professeur



“ Au top pour **concilier** vie privée/ professionnelle, malgré des perspectives d'évolution à améliorer ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

JEAN-LUC

De DRH à professeur



“ **Top job**, ... même si j'ai quasi perdu mon ancienneté salariale ”

VOUS AUSSI SAUTEZ LE PAS!

SUR BASE DE TÉMOIGNAGES RÉUNIS PAR RANDSTAD RISESMART
WWW.FONDATION-ENSEIGNEMENT.BE

La nécessité d'une plus forte mobilité professionnelle (dont les reconversions vers le métiers d'enseignant) s'appuie sur des constats largement partagés :

Le cloisonnement des carrières ne correspond plus ni aux attentes des entreprises, ni à celles des nouvelles générations.

L'intérêt des travailleurs pour une occupation mixte, à temps partiel, à titre temporaire ou à long terme. Des travailleurs sont aussi dans des parcours de transition menant au départ de l'entreprise.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence exprime une évolution des métiers/des pratiques professionnelles dans l'enseignement et une ouverture accrue vers le monde du travail, e.a. pour renforcer les liens entre l'enseignement et l'emploi.

La Fondation pour l'Enseignement

La Fondation pour l'Enseignement (FPE), fondation d'utilité publique, encourage le dialogue privilégié entre les organisateurs de l'école (les 4 fédérations de pouvoirs organisateurs CECP, CPEONS, FELSI, SeGEC et Wallonie-Bruxelles Enseignement) et les représentants des entreprises (UWE et plusieurs secteurs et entreprises impliqués dans les travaux) en Fédération Wallonie-Bruxelles, aux côtés d'experts indépendants. Via des collaborations entre l'école et l'entreprise, elle améliore l'équité et la qualité du système éducatif, au travers d'analyses, de propositions concrètes et de projets innovants coconstruits avec des acteurs de l'écosystème*. Elle crée davantage de synergies et diffuse les bonnes pratiques via ses réseaux, générant ainsi des approches efficaces à grande échelle, notamment via la formation continue et l'accompagnement des personnels de l'enseignement. La FPE vise l'épanouissement de tous les élèves jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle, en agissant dans l'enseignement général et dans l'enseignement qualifiant.

**Des autorités publiques, pouvoirs organisateurs, directions d'écoles, enseignants, coordinateurs, éducateurs, Centres Psycho-médicaux Sociaux, secteurs industriels et entreprises, fonds de formation, enseignement supérieur et promotion sociale, formation professionnelle, partenaires philanthropiques, institutionnels et associatifs.*

